Augmentation des titres de séjour pour motif familial et de travail en 2006

14/03/2008 à 10h12
L'immigration légale pour motif familial a continué à croître en 2006 (+4,8%) ainsi que pour motif de travail (+15,2%) , révèle le rapport de l'Observatoire statistique de l'immigration et de l'intégration publié vendredi.

Le rapport statistique de l'Observatoire –mis en place en juillet 2004 au sein du Haut Conseil à l'Intégration– souligne que l'année 2006 a connu une stabilisation du nombre d'entrées d'étrangers obtenant un titre de séjour d'un an et plus: 184.134 personnes en 2006 contre 184.208 en 2005. En revanche, le nombre de ces entrées a baissé de 7,3% depuis 2004, année du précédent rapport de l'Observatoire.

Mais cette stabilisation cache des évolutions contrastées. Ainsi, si entre 2005 et 2006, les admissions au séjour pour raisons familiales ont augmenté de 4,8% (+4.612) et celles au titre du travail de 15,2% (+1.534), il y a eu une baisse de 47% (-6.413) des entrées au titre de l'asile.

Les entrées d'étudiants ont, elles, augmenté de 2,5% (+1.179) sur la période.

En ce qui concerne les admissions pour raisons familiales, que le gouvernement entend réduire au profit de l'immigration "de travail", le rapport note que l'augmentation de près de 5% sur un an est essentiellement due à l'opération de régularisation de l'été 2006 organisée par Nicolas Sarkozy alors ministre de l'Intérieur.

Dans le cadre d'une circulaire publiée le 13 juin 2006, Nicolas Sarkozy avait en effet autorisé la régularisation de

6.924 parents sans papiers d’enfants scolarisés.

suite

(Merci à Nico)